



COMITÉ INTERNATIONAL 17 OCTOBRE

Message pour la Journée Mondiale du Refus de la Misère et la Journée Internationale des Nations Unies pour l'Élimination de la Pauvreté

17 octobre 2018

Cette année, nous célébrons le 70^{ème} anniversaire de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme. Cependant, malgré les progrès réalisés dans ce domaine depuis l'adoption de ce document historique, nous sommes profondément préoccupés par le fait que les personnes vivant dans la pauvreté, en particulier les plus démunies, sont encore touchées de manière disproportionnée par les violations des droits de l'homme.

Joseph Wresinski a été l'une des premières personnes à révéler le lien crucial qui existe entre l'extrême pauvreté et les violations des droits de l'homme, en démontrant qu'une approche fondée sur les droits de l'homme était le moyen le plus efficace de garantir que les personnes dans la pauvreté puissent vivre dans la dignité, et jouir de leurs libertés et droits fondamentaux.

Cette approche nous oblige à aller au-delà d'un simple revenu adéquat pour les personnes en situation de pauvreté, et également à nous concentrer sur la dignité, les capacités, les choix de vie, la sécurité et le droit à l'expression dont chaque individu a besoin pour jouir pleinement de ses droits fondamentaux, civils, culturels, économiques, politiques et sociaux. En agissant ainsi, nous reconnaissons et respectons l'importance de nos rôles et relations réciproques, fondés sur notre égale et commune dignité.

Les Principes Directeurs sur l'Extrême Pauvreté et les Droits de l'Homme sont un outil fondamental dans la lutte contre l'extrême pauvreté. En effet ils visent à assurer que les politiques publiques atteignent les personnes vivant dans l'extrême pauvreté, respectent et défendent leurs droits. Ils visent aussi à identifier les principaux obstacles sociaux, culturels, économiques et structurels qui s'opposent à l'exercice de leurs droits humains.

Le thème de cette année pour la célébration du 17 octobre: « S'unir avec les plus exclus pour construire un monde où les droits de l'homme et la dignité seront universellement respectés » nous rappelle notre devoir civique et moral de défendre les droits fondamentaux de tous les êtres humains, et en particulier de celles et ceux qui sont laissés

de côté. Cela nous rappelle également que seul un monde libéré de la misère constituera une base durable pour la construction de sociétés pacifiques et inclusives.

Chaque année, depuis 1987, des personnes de tous horizons se rassemblent le 17 octobre pour célébrer la Journée Mondiale du Refus de la Misère en une occasion de renouveler leur engagement à défendre les droits des personnes vivant dans la misère et à faire preuve de solidarité avec toutes celles qui s'efforcent de l'éliminer. En se réunissant chaque année le 17 octobre, les personnes qui ont l'expérience de l'extrême pauvreté ont pu briser le silence de la pauvreté et dénoncer les souffrances engendrées par l'exclusion, la discrimination, l'injustice et la violence.

Ces valeurs importantes que sont l'expression publique, la participation et la solidarité, sont activement promues chaque année aux Nations Unies et dans le monde lors de la célébration du 17 octobre. Elles complètent et soutiennent avec force l'ambition de l'Agenda 2030 des Nations Unies qui a pour but de mobiliser tous les acteurs dans la lutte contre la misère et promouvoir la participation pleine et active des personnes vivant dans l'extrême pauvreté.

Dans sa déclaration de Rome de mai 2018, le Comité International 17 octobre a appelé les Nations Unies à réévaluer la contribution de la célébration de la Journée Internationale à la mobilisation de toutes les parties prenantes dans la lutte contre la pauvreté et à envisager instamment la création d'un mécanisme aux Nations Unies afin d'assurer la participation effective et l'expression des personnes vivant dans la pauvreté et l'extrême pauvreté.

Ce n'est qu'en créant et en entretenant un véritable partenariat avec celles et ceux vivant dans la grande pauvreté qu'il sera possible de créer un monde inclusif dans lequel toute personne pourra jouir de tous ses droits fondamentaux.

Donald Lee

Président, Comité International 17 octobre